



POUR ENCOURAGER  
LA PARTICIPATION  
DANS SA COMMUNE

**LE GUIDE PRATIQUE N°6**

## AVANT-PROPOS

Dans le canton de Vaud, un des buts de la loi sur le soutien aux activités de la jeunesse (LSAJ) est d'encourager la participation des jeunes aux niveaux communal, régional et cantonal, afin de favoriser l'apprentissage de la citoyenneté.

Le Groupe d'intérêt jeunesse (GIJ), un service du Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ), apporte sa contribution au développement de la participation des jeunes en proposant un guide pratique destiné aux élus locaux, désireux de mettre en place des mesures de soutien aux activités de jeunesse et de développer des expériences participatives sur le territoire communal.

Très concret, illustré de nombreux exemples vécus, ce guide présente plusieurs types d'expériences participatives et décrit les différentes formes que peut prendre le soutien aux projets des jeunes.

La participation contient à la fois une dimension pédagogique: les jeunes apprennent des autres et

avec les autres, coopèrent, sont actifs; et un aspect social: les jeunes s'intègrent dans un groupe, développent des compétences sociales, tissent à l'occasion des liens intergénérationnels et/ou interculturels.

Nous mettons une fois de plus en exergue l'importance pour les jeunes de pouvoir compter dans leur commune sur des interlocuteurs adultes qui offrent une écoute attentive et peuvent être des relais pour la réalisation des projets: municipaux, référent communal, délégué jeunesse, parents, etc.

Puisse ce guide stimuler l'envie et l'engagement des adultes, soucieux de valoriser la participation des jeunes et de soutenir leurs projets.

Pascal Monney

Directeur du Centre vaudois d'aide à la jeunesse  
(CVAJ)

# TABLE DES MATIÈRES

<b>JOURNÉES FORUM</b>	<b>6</b>
<b>CONSEIL DES JEUNES</b>	<b>8</b>
<b>JEUNES ET CONSEIL COMMUNAL</b>	<b>12</b>
<b>JEUNES, ASSOCIATIONS ET SOCIÉTÉS LOCALES</b>	<b>14</b>
<b>CRÉATION D'UN CENTRE DE RENCONTRE ET D'ANIMATION</b>	<b>16</b>
<b>SOUTIEN AUX SOCIÉTÉS DE JEUNESSE</b>	<b>20</b>
<b>ENGAGEMENT BÉNÉVOLE ET PETITS JOBS</b>	<b>22</b>
<b>ÉCOUTE ET RÉSEAUX RELATIONNELS</b>	<b>26</b>
<b>SOUTIEN ADMINISTRATIF ET PROMOTIONNEL</b>	<b>30</b>
<b>MISE À DISPOSITION D'INFRASTRUCTURES</b>	<b>32</b>
<b>SOUTIEN FINANCIER</b>	<b>34</b>

## INTRODUCTION

Dans ce guide, les expériences participatives des jeunes au sein d'une commune ont été classées en deux catégories principales: celles qui se développent au moyen de structures formelles (pages 6 à 25) et celles, souvent ponctuelles, qui se déclinent au travers de projets plus informels (pages 26 à 35).

La table des matières vous renseigne sur le contenu de ces catégories, qui seront développées au fil des pages de ce guide pratique en cinq rubriques:

- **Ce qu'ils en disent:** comprenant un commentaire d'adultes et un point de vue de jeunes
- **Qu'est-ce que c'est:** qui apporte une définition simple de l'action
- **Quels avantages possibles:** qui renseigne sur les gains d'une telle action
- **Comment le faire:** qui apporte des conseils pratiques pour mettre en œuvre un soutien aux expériences participatives
- **A quoi être attentif:** qui donne quelques conseils pour réussir au mieux une démarche participative

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

## JOURNÉES FORUM

### Ce qu'ils en disent:



«Les jeunes sont plein d'idées et de dynamisme. Nous avons parfois de la peine à les écouter. Les journées forum sont un excellent moyen de les entendre.»



«C'est super de nous donner la possibilité de réaliser des projets. Avec la journée forum, on a la chance de faire quelque chose de bien et de participer à la vie de la société.»

### Qu'est-ce que c'est:

Les journées forum sont des rencontres participatives, à l'initiative des collectivités, regroupant des jeunes et des adultes d'une même commune.

Grâce à ces journées, les jeunes peuvent proposer des projets réalisables et être soutenus par des adultes afin que les projets soient mis en œuvre dans une dynamique de dialogue et d'engagement mutuel.

### Quels avantages possibles:

Au travers des journées forum, les jeunes apprennent à concevoir un projet; ils développent aussi des compétences comme la prise de responsabilité, l'organisation, la communication et la collaboration avec les adultes.

### **Comment le faire:**

- En trouvant 5 jeunes et 5 adultes pour former un comité d'organisation.
  - En mettant à disposition des locaux et infrastructures pour la journée forum.
  - En attribuant un budget pour l'entier du fonctionnement de l'action, entre CHF 500.– et CHF 1500.– .
- Si des projets concrets se développent à la suite d'une journée forum, ils nécessiteront un budget spécifique.

Le GIJ, spécialiste dans l'organisation de ces journées forum, peut vous aider dans la mise sur pied de cette démarche par l'intermédiaire de ses promoteurs.

### **A quoi être attentif:**

Pour la réussite de cette démarche, pour que les projets retenus puissent être développés de manière optimale, une volonté d'écouter les jeunes et de faciliter la réalisation de leurs projets est indispensable.

## CONSEIL DES JEUNES

### Ce qu'ils en disent:



«C'est un outil pour préparer les jeunes à la citoyenneté en favorisant des expériences participatives et collectives.»



«C'est la chance pour nous de donner une image positive des jeunes.»

### Qu'est-ce que c'est:

Le Conseil des jeunes, aussi appelé Parlement des jeunes, est une structure pouvant prendre deux formes différentes: une gestion par une association ou un rattachement à l'exécutif d'une commune avec un statut de commission consultative. Le conseil permet la prise de position ou la formulation de propositions sur des thèmes choisis par les jeunes ou sur des questions soumises par les autorités. Il est aussi un lieu de rencontre et de discussion pour les jeunes qui le constitue.

### Quels avantages possibles:

En plus de la prise d'initiatives, ces structures permettent aux jeunes l'apprentissage de la prise

de parole et de décision, de la concertation et de l'argumentation.

### **Comment le faire:**

- En encourageant et en soutenant les jeunes de votre commune à créer un conseil, encadré idéalement par un professionnel.
- En prévoyant un budget pour le fonctionnement et pour la réalisation de projets internes au Conseil des jeunes.

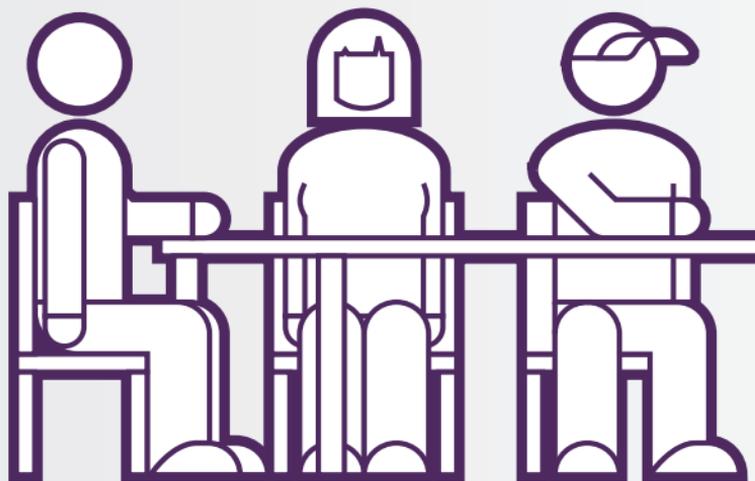
Dans les deux cas, le GIJ peut vous aider pas à pas jusqu'à la réalisation finale du projet. De plus, le «Guide des parlements des jeunes», édité par la Fédération suisse des parlements de jeunesse (FSPJ) et disponible sur son site Internet, vous apporte des conseils utiles.

Un échange avec un parlement existant permet d'avoir des informations précieuses (voir liste de tous les Conseils des jeunes vaudois sur [www.groupeinteretjeunesse.ch](http://www.groupeinteretjeunesse.ch)).

**A quoi être attentif:**

Il est important que le fonctionnement d'une telle structure ne soit pas calqué sur celle d'un parlement d'adultes, les objectifs n'étant pas les mêmes. Un adulte, travailleur social ou autre, qui accompagne ce groupe peut apporter des aides et des conseils précieux.

Dans le cas où la commune possède déjà une Commission de jeunesse (composée d'adultes), il serait bon d'y intégrer des jeunes.





## JEUNES ET CONSEIL COMMUNAL

### Ce qu'ils en disent:



«Les jeunes d'aujourd'hui sont les adultes de demain. Quand nous serons à la retraite, ce sont eux qui auront notre place. C'est donc important de les faire participer le plus tôt possible et de les encourager à prendre des responsabilités.»



«On ne comprend pas toujours tout du fonctionnement du Conseil communal, mais c'est très intéressant de mettre des visages sur les personnes qui nous dirigent et de voir comment elles prennent des décisions.»

### Qu'est-ce que c'est:

Une manière de favoriser l'accessibilité des jeunes à l'organe législatif de la commune dans le but de les familiariser aux fonctionnements décisionnels d'une commune.

### Quels avantages possibles:

Donner la possibilité aux jeunes de participer au Conseil communal, c'est faciliter l'accès à la vie politique de la commune. C'est l'occasion de

rapprocher les jeunes du monde politique. Les jeunes sont informés sur le fonctionnement d'un Conseil communal. Ils prennent conscience des problématiques (urbanistique, sociale, économique, etc.) liées à leur commune.

### **Comment le faire:**

- En prévoyant des sièges pour le public lors des séances.
- En invitant les jeunes lors de débats sur des sujets qui les concernent.
- En leur donnant la parole avant les séances formelles du Conseil communal.
- En encourageant les membres du Conseil des jeunes à participer aux commissions en tant qu'invités.
- En accueillant les nouveaux citoyens lors d'une séance du Conseil communal.

### **A quoi être attentif:**

Veiller à ce que l'invitation qui leur est faite soit attractive pour les jeunes. La politique est une activité très intéressante, mais qui peut rapidement être perçue comme rébarbative par eux.

## JEUNES, ASSOCIATIONS ET SOCIÉTÉS LOCALES

### Ce qu'ils en disent:



«Nous connaissons l'importance et les impacts de la vie associative dans une commune. Voir les jeunes perpétuer cette tradition est un encouragement indéniable.»



«Avec notre association, les adultes nous ont tout de suite pris plus au sérieux et c'était plus facile pour nous d'aller jusqu'au bout de notre projet.»

### Qu'est-ce que c'est:

La porte ouverte pour tisser des liens sociaux. En effet, au niveau communal, ces liens se créent dans les associations et les sociétés locales, qu'elles soient sportives, culturelles ou autres. Les jeunes peuvent s'y engager ou créer eux-mêmes une nouvelle association pour développer un projet, par exemple.

### Quels avantages possibles:

La participation à une association permet de développer les relations intergénérationnelles, l'esprit d'entraide et la transmission des savoirs. Elle incite également

les jeunes à être des acteurs à part entière de la vie locale.

### **Comment le faire:**

- En encourageant les jeunes à créer une association en leur mettant à disposition du matériel comme des locaux, une salle de réunion, une photocopieuse ou des ordinateurs.
- En favorisant l'accès des jeunes aux comités associatifs pour qu'ils puissent y prendre place.
- En orientant également les actions des associations vers la prise en compte des souhaits des jeunes.

### **A quoi être attentif:**

Même si la création d'une association n'est pas très compliquée, il est pourtant important d'accompagner et de conseiller les jeunes qui en créent une pour la première fois ainsi que de leur transmettre de précieux conseils, notamment concernant l'aspect des statuts et de la gestion. Le GIJ a édité un guide pratique sur le sujet pouvant être téléchargé ou commandé sur le site [www.groupeinteretjeunesse.ch](http://www.groupeinteretjeunesse.ch).

## CRÉATION D'UN CENTRE DE RENCONTRE ET D'ANIMATION

### Ce qu'ils en disent:



«C'est un endroit destiné aux jeunes avec des infrastructures et un encadrement adaptés à leurs besoins. C'est un engagement de la commune auprès de sa population jeune.»



«Quand on est jeune, on a besoin de pouvoir rencontrer ses amis. La commune nous donne un endroit pour le faire, avec des animateurs et des activités sympas. C'est mieux que de se voir au centre commercial ou dans la rue.»

### Qu'est-ce que c'est:

Un centre de rencontre et d'animation est en principe un lieu destiné aux jeunes sous la conduite d'animateurs socioculturels. Les projets d'animation, les activités culturelles sont mises en place par ces professionnels en collaboration avec les jeunes usagers selon leurs souhaits ou leurs besoins. Comme la gestion d'un centre de rencontre se révèle relativement coûteuse pour de petites communes, il existe des formes analogues

plus légères, notamment l'ouverture d'un local en gestion accompagnée. Dans ce cas de figure, les jeunes, avec le soutien ponctuel d'un travailleur social, sont responsables de la gestion et de l'animation du local.

### **Quels avantages possibles:**

Les jeunes ont un lieu qui leur ressemble et qu'ils peuvent investir de manière sécurisée. Ils peuvent y endosser des responsabilités dans l'organisation d'activités ou, par exemple, s'y engager comme moniteurs.

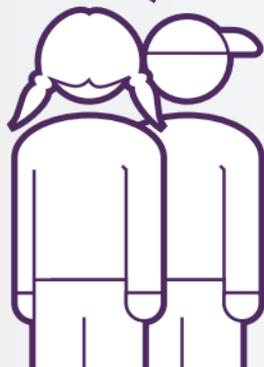
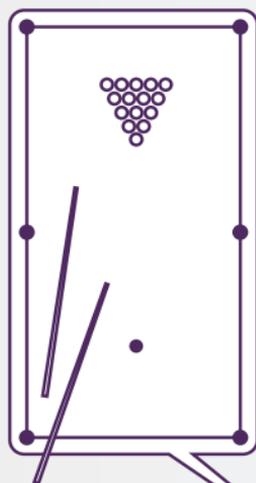
Ce type de structures est, pour une commune, une plus-value en termes d'offres de loisirs pour la jeunesse.

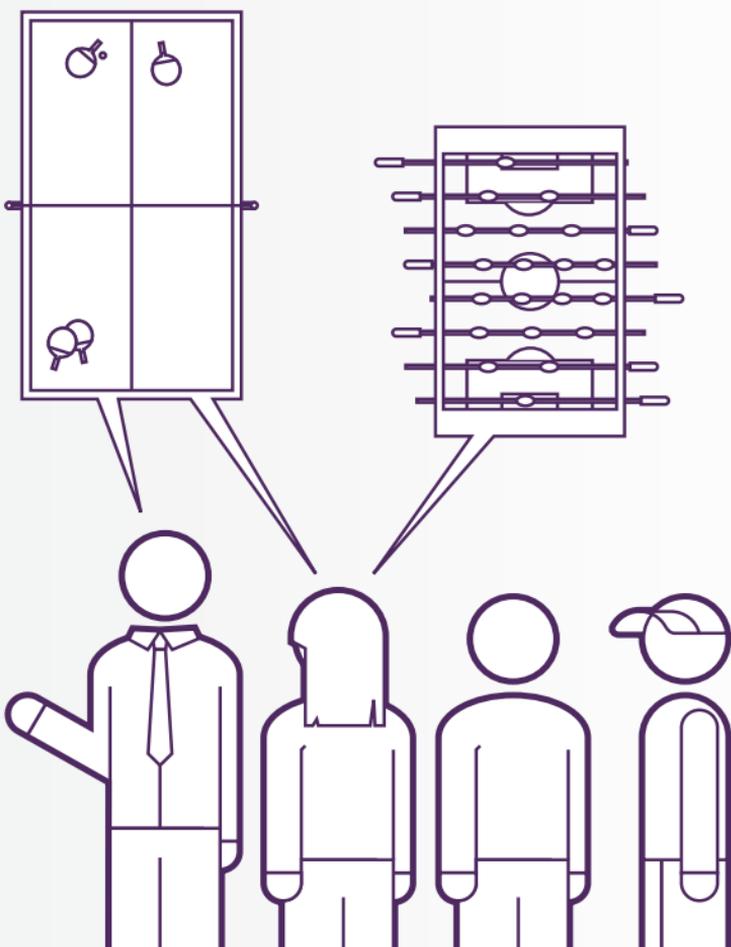
### **Comment le faire:**

- En se renseignant auprès des communes qui disposent déjà d'une telle structure.
- En ayant une volonté politique bien affirmée d'aller dans ce sens.
- En prévoyant un budget adéquat.
- En favorisant la collaboration pour les communes de petites et moyennes tailles.
- En intégrant les jeunes aux processus de réalisation.

**A quoi être attentif:**

Le centre de rencontre et d'animation est d'abord un local, mais il se doit d'être ouvert aussi à des activités extérieures. Il est important que les professionnels soient des personnes formées mettant sur pied et faisant vivre un projet d'animation en lien avec les besoins des jeunes.





## SOUTIEN AUX SOCIÉTÉS DE JEUNESSE

### Ce qu'ils en disent:



«De voir des jeunes s'investir dans leur commune en créant des moments de convivialité, c'est l'assurance que notre commune se porte bien.»



«On cherchait désespérément une roulotte pour pouvoir se rencontrer. La commune nous a permis d'en trouver une dans une commune voisine et nous a même donné un coup de pouce pour l'aménager.»

### Qu'est-ce que c'est:

La plupart des communes vaudoises possèdent des sociétés de jeunesse qui proposent toute une palette d'activités. La Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes (FVJC), organisme faîtier, regroupe la majorité de ces sociétés.

### Quels avantages possibles:

Un bon investissement direct, car la vitalité des sociétés au sein d'une commune est souvent le reflet d'une vie sociale bien développée. En ce

sens, le soutien aux sociétés de jeunesse, et plus globalement à des manifestations publiques portées par les jeunes, en est un bon exemple.

### **Comment le faire:**

- Par une série d'aides permettant aux groupements de jeunes de pouvoir développer leurs projets au sein de la commune (autorisation, prêt d'une salle, publicité sur le pilier public ou dans le journal communal, etc.).
- Par un suivi régulier des activités proposées afin de saisir d'éventuelles nouvelles attentes.

### **A quoi être attentif:**

Il est opportun de rester ouvert à de nouvelles attentes, puisqu'une société de jeunesse se caractérise par le renouvellement constant de ses membres.

## ENGAGEMENT BÉNÉVOLE ET PETITS JOBS

### Ce qu'ils en disent:



«Il y a un double avantage à ce que des jeunes donnent des coups de main ou même travaillent au service de la collectivité. Tout d'abord par le service ou le travail effectué, mais aussi par ce qui en découle: une meilleure intégration sociale et un respect plus grand des infrastructures publiques, des autres générations.»



«Avec des amis, nous voulions proposer quelque chose pour les aînés de notre commune. Nous avons proposé de faire régulièrement les commissions des personnes âgées qui le désirent. Nous sommes presque dépassés par la demande.»

### Qu'est-ce que c'est:

Il s'agit de la participation des jeunes à la collectivité sous la forme d'un engagement bénévole (participation à l'organisation d'une manifestation publique organisée par la commune, participation à des projets intergénérationnels, etc.) ou à de petits jobs ponctuels (nettoyage dans les écoles en été, participation au jardinage d'espaces verts publics, etc.).

**Quels avantages possibles:**

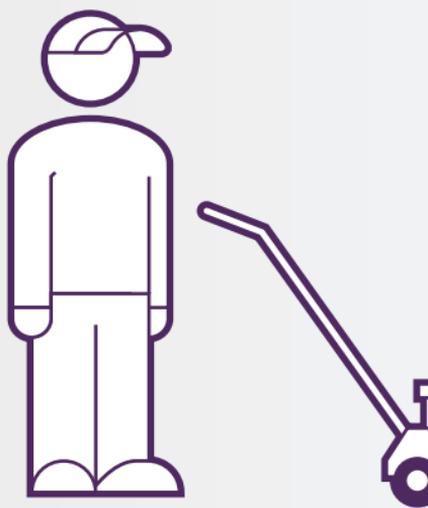
En encourageant la participation des jeunes à ce type d'activité, on leur fait prendre conscience de leur environnement direct, ainsi que de la valeur d'actions et de travaux d'intérêt public.

**Comment le faire:**

- En favorisant l'implication des jeunes pour une série d'activités communales, lors de fêtes villageoises, de manifestations publiques, etc.
- En lançant des appels d'offre aux jeunes résidents (au moyen d'un tout-ménage ou d'un site Internet, par exemple) pour de petits jobs ponctuels.

**A quoi être attentif:**

Dans le cadre de l'engagement bénévole en lien avec des travaux d'intérêt public, il est bon que la Commune soit présente pour épauler les jeunes actifs en cas de besoin et qu'elle n'oublie pas de valoriser leur investissement (par exemple, en rédigeant une attestation). La commune peut aussi rendre attentifs les jeunes aux aspects légaux pour ce qui concerne les petits jobs (loi sur le travail, âge, horaires, etc.).





## ÉCOUTE ET RÉSEAUX RELATIONNELS

### Ce qu'ils en disent :



«On essaie d'être le plus à l'écoute des demandes des jeunes. Tous les jeunes n'osent pas ou n'ont pas envie de venir nous voir. Alors quand ils font le premier pas, on les prend au sérieux.»



«La commune nous a conseillé d'aller rencontrer des jeunes d'une commune des alentours qui ont développé presque le même projet que nous. On les a rencontrés et ils nous ont donné de sacrés tuyaux.»

### Qu'est-ce que c'est:

L'écoute, difficilement quantifiable, est un état d'esprit essentiel à l'échange. C'est la porte d'entrée à toute une série d'aides relatées dans les autres pages de ce guide pratique.

Une commune, qui développe des réseaux relationnels pour les jeunes ayant des projets, le fait par une mise en contact de ces jeunes avec d'autres jeunes, d'autres communes, des entreprises régionales, etc.; ce sont des partenaires susceptibles de pouvoir donner un coup de main souvent essentiel.

**Quels avantages possibles:**

Une commune qui est à l'écoute de ses jeunes se construit une image positive auprès d'eux en reconnaissant leurs besoins. En échange, les jeunes qui se sentent écoutés, et donc valorisés, seront plus réceptifs aux conseils et prêts à adapter leur projet en conséquence, si besoin est.

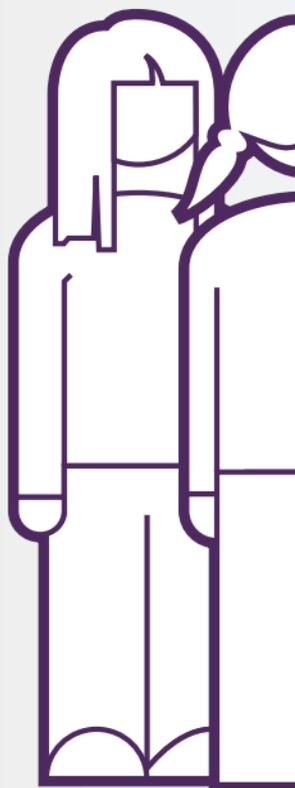
Les réseaux relationnels des adultes sont un atout majeur pour la réalisation d'un projet de jeunes, car l'échange d'expériences et de pratiques est souvent un aspect primordial.

**Comment le faire:**

- Par l'intermédiaire d'un répondant communal pour les jeunes, d'un municipal, etc.
- Lors de rencontres entre les jeunes et les élus (invitation des jeunes à certaines séances, présence de politiques lors de manifestations organisées par des jeunes, réception des nouveaux citoyens, rencontre informelle dans des lieux publics, etc.).

**A quoi être attentif:**

Il s'agit de bien distinguer la notion d'entendre et celle d'écouter, qui est plus active. Pour l'activation de réseaux relationnels, il est opportun de prendre contact au préalable avec la ou les personnes ressources présentes, afin de leur exposer la situation et/ou le projet.





## SOUTIEN ADMINISTRATIF ET PROMOTIONNEL

### Ce qu'ils en disent:



«D'annoncer leur festival dans le journal de la commune, c'était un bon moyen de faire connaître cette manifestation à nos habitants. Et aussi de donner aux jeunes organisateurs le sentiment de compter pour quelque chose.»



«Comme on n'avait pas trop de sous, ça a été une chance de pouvoir faire des photocopies gratuitement à la Maison de commune pour notre dossier.»

### Qu'est-ce que c'est:

Ce type de soutien est souvent une aide au démarrage qui permet de mettre en forme le projet, puis de le faire connaître.

### Quels avantages possibles :

Au-delà de la prestation offerte, la prise en compte du projet par la commune est un signe d'encouragement fort pour les jeunes. Au final, cela permet de dynamiser la commune, de développer des projets citoyens.

**Comment le faire:**

- Par la mise à disposition occasionnelle d'un poste de travail (ordinateur, téléphone, photocopieuse, etc.). Cet apport peut être gratuit ou nécessiter une rétribution symbolique.
- Par la promotion du projet au sein de la commune (publicité dans le journal communal, sur les piliers communaux, sur le site Internet, par un tout-ménage, par le biais d'un soutien personnel d'élus, etc.).

**A quoi être attentif:**

Il semble opportun de bien définir le cadre de l'aide, de la délimiter dans le temps, en se laissant la possibilité de la réitérer au besoin.

## MISE À DISPOSITION D'INFRASTRUCTURES

### Ce qu'ils en disent:



«On met bien des locaux à disposition pour les sociétés locales. Pourquoi ne pas le faire pour les jeunes ? On a tenté l'expérience en les responsabilisant. Et ça marche.»



«La commune nous a prêté une centaine de vaubans pour délimiter le parcours. L'employé communal nous a même donné un coup de main pour les disposer.»

### Qu'est-ce que c'est:

C'est la mise à disposition par les communes de nombreuses infrastructures pouvant être utilisées comme ressources par les jeunes pour la réalisation de leur projet sportif, culturel, humanitaire, etc.

### Quels avantages possibles:

Un des effets positifs de ce type de soutien est la prévention des incivilités sur le domaine public pouvant être perpétrées par de jeunes résidants.

**Comment le faire:**

- Par le prêt de locaux communaux (salle polyvalente, salles de rencontre, de répétition, de stockage, terrains et salles de sport, etc.).
- Par le prêt de matériel (bancs, tables, poubelles, outillage, etc.).

**A quoi être attentif:**

Lors de cette mise à disposition de matériel, il s'agit de trouver la bonne formule pour responsabiliser les jeunes, tout en étant clair sur les règles d'utilisation.

## SOUTIEN FINANCIER

### Ce qu'ils en disent:



«On préfère aider en offrant des services quand c'est possible. Et la palette des soutiens est large: travaux de bûcheronnage pour un festival, signalisation pour un "gigathlon" à rollers, à vélo et à pied, etc.»



«La commune nous a offert une garantie de déficit pour notre manifestation. Finalement, on n'en a pas eu besoin, mais ce soutien a été plus que précieux.»

### Qu'est-ce que c'est:

Il s'agit d'une prestation de services ou d'une subvention, soit ponctuelle, soit régulière.

### Quels avantages possibles:

Cela permet à différents projets de jeunes de pouvoir se réaliser. En ce sens, il s'agit d'un encouragement fort de la part de la commune à la participation des jeunes.

**Comment le faire:**

- Par des prestations de services (téléphone, affranchissement, photocopies, exemption d'émoluments et d'impôts divers, services de voirie, mise à disposition occasionnelle d'employés communaux, etc.).
- Par des subventions communales ponctuelles ou inscrites au budget. Cette aide peut aussi se matérialiser par une garantie de déficit en lien avec un projet précis.
- En rappelant aux jeunes qu'ils peuvent aussi approcher les Conseils des jeunes existants et le répondant cantonal jeunesse (fonds de soutien cantonal).

**A quoi être attentif:**

Comme chaque projet est différent, il est opportun de garder une souplesse quant à la nature de l'aide apportée.

## CONCLUSION

Au fil des pages de ce guide pratique, vous avez pu découvrir que la participation se décline de différentes manières. Nous espérons que vous avez pu vous faire une idée plus précise des différentes formes de participation des jeunes au sein d'une commune et ce qu'une commune peut mettre en œuvre pour encourager cette participation.

Si vous souhaitez obtenir un soutien ou des conseils, entreprendre une démarche participative avec les jeunes ou simplement recevoir plus d'informations sur la participation des jeunes, les promoteurs du Groupe d'intérêt jeunesse se tiennent à votre disposition en tout temps et gratuitement. Vous avez également la possibilité de vous adresser directement au **répondant cantonal jeunesse** dont la mission est d'assurer le lien avec les personnes de référence désignées par les communes pour soutenir les activités de la jeunesse (municipaux, délégués jeunesse, etc.).

## **AUTRES GUIDES PRATIQUES ÉDITÉS**

**LE GUIDE PRATIQUE N°1  
POUR RÉALISER UN PROJET**

**LE GUIDE PRATIQUE N°2  
POUR CRÉER ET GÉRER UNE ASSOCIATION**

**LE GUIDE PRATIQUE N°3  
POUR RECHERCHER DES FONDS**

**LE GUIDE PRATIQUE N°4  
POUR MÉDIATISER SON PROJET**

**LE GUIDE PRATIQUE N°5  
POUR CRÉER UN SKATEPARK**

Ces guides gratuits peuvent être commandés  
ou téléchargés sur le site [www.groupeinteretjeunesse.ch](http://www.groupeinteretjeunesse.ch).

## CONTACTS

Groupe d'intérêt jeunesse  
Ch. de Pré-Fleuri 6  
1006 Lausanne  
021 624 30 43  
[info@groupeinteretjeunesse.ch](mailto:info@groupeinteretjeunesse.ch)

Répondant cantonal jeunesse  
Service de protection de la jeunesse  
Av. de Longemalle 1  
1020 Renens  
021 316 56 51  
[frederic.cerchia@vd.ch](mailto:frederic.cerchia@vd.ch)

## LIENS ET DOCUMENTS UTILES

Des liens, des documents pratiques et des contacts utiles sont disponibles gratuitement sur notre site Internet à l'adresse [www.groupeinteretjeunesse.ch](http://www.groupeinteretjeunesse.ch).

## **IMPRESSUM**

© 2011

Reproduction possible avec mention de la source

Edition : Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ)

Rédaction : Carmine Cioffi et Pierre Corajoud,  
promoteurs du Groupe d'intérêt jeunesse

Conception graphique : Carmine Cioffi

Illustrations : [www.bismor.com](http://www.bismor.com)



Un service du Centre vaudois  
d'aide à la jeunesse (CVAJ)

**Avec le soutien de la**

